

# Le Front national (FN)

Pascal DELWIT

Le Front national belge est une organisation mal connue. Cette méconnaissance ne s'explique pas par sa marginalité électorale. Un examen sommaire de ses performances électorales récentes révèle en effet que le FN est parfois à même de décrocher des résultats non négligeables. Comment comprendre alors le manque d'informations et d'analyses à l'égard de ce parti ? Trois raisons majeures doivent être épinglées.

La première a trait à la courbe électorale du FN. Si le parti est à même, en certaines circonstances, de décrocher des résultats électoraux dotés d'une certaine signification, il n'est en revanche pas capable de les pérenniser. Sa courbe électorale est faiblement linéaire, ce qui conduit certainement, dans le chef des acteurs et des observateurs, à relativiser en partie ses aptitudes à enlever des voix et des sièges. En contraste radical avec son *alter ego* flamand, le FN est un parti invisible et inaudible. A l'exception des moments électoraux, c'est une formation politique sans visibilité et dont la présence sur le terrain est évanescente. Rencontrer des militants du Front national est exceptionnel tout comme recevoir du matériel ou de l'information de ce parti. Enfin, et cela découle largement du deuxième point, le Front national n'a qu'une très faible capacité de mise à l'agenda politique et médiatique d'un certain nombre de problématiques. Le Front national est un méconnu et un non-traité de la presse écrite et des médias audiovisuels. Sa capacité d'acteur d'un *mouvement social*, « pris au sens large comme entreprise collective visant à promouvoir ou à empêcher un changement social, culturel ou politique, au besoin par d'autres moyens que les élections ou la représentation politique »<sup>1</sup>, est proche du néant. En l'espèce aussi, le contraste avec le Vlaams Belang est saisissant.

---

<sup>1</sup> B. KLANDERMANS, N. MAYER, « Militer à l'extrême droite », in P. PERRINEAU (éd.), *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 147.

### Jalons de l'extrême droite en Belgique francophone

Historiquement, une première formation d'extrême droite voit le jour en Belgique francophone dans la deuxième moitié des années trente, sous la forme d'une dissidence du Bloc catholique. Le mouvement Rex naît dans les milieux catholiques francophones autour de l'Université de Louvain. Léon Degrelle, qui prend la direction de ce parti en 1935, était très critique vis-à-vis du régime parlementaire et assez favorable aux structures corporatistes. L'emblème de Rex était le balai devant servir à balayer les « pourris » (les hommes politiques corrompus et les Juifs). Lors des élections de 1936, Rex décroche vingt et un députés et devient le quatrième parti en Belgique. Rex a obtenu 18% à Bruxelles et 16% en Wallonie. Toutefois, sa percée est sans lendemain<sup>2</sup>. Dès le scrutin communal de 1938, le reflux est important<sup>34</sup>. Et à l'élection nationale de 1939, il n'enlève plus que quatre députés. Le parti entre dans une phase de fascisation, qui aboutit à la collaboration avec les Allemands durant la guerre. Degrelle entraîne Rex dans le courant ss en déclarant que les Wallons sont des Germains. Il crée la Légion wallonne et se rend sur le front de l'Est. En 1943, il incorpore sa Légion aux Waffen ss allemandes. A la fin de la guerre, il s'exile dans l'Espagne de Franco, puis en Amérique du sud.

De la libération au milieu des années soixante-dix, l'extrême droite est quasi inexistante en Belgique<sup>5</sup>. La crise économique des années soixante-dix et les débats sur les transformations institutionnelles et politiques en Belgique favorisent l'apparition de partis à dimension poujadiste ou extrémiste. Du côté francophone, particulièrement en Région bruxelloise, ce rôle est rempli avant tout par l'Union démocratique pour le respect du travail (UDRT). Cette formation se crée en avril 1978. Son origine est étroitement liée aux sentiments d'inquiétude et de mécontentement parmi les petits commerçants et les professions libérales. A l'évidence, la Fédération générale des travailleurs indépendants (FGTI) a favorisé l'éclosion de cette formation. Les principaux objectifs de l'UDRT sont sans équivoque : « l'abolition de la punition fiscale du travail, de l'initiative et l'harmonisation des régimes de pension ». Mais rapidement, l'Union démocratique pour le respect du travail élargit son propos et ses slogans. Elle assume notamment un rejet acerbe du monde politique et syndical. Les femmes et les hommes politiques sont ainsi qualifiés de « politiciens », « magouilleurs », « politicards » et accusés de former une véritable « Nomenklatura ». En 1983, le livre blanc de l'UDRT se conclut en ces termes :

« L'UDRT dénonce le complot des dirigeants politiques et syndicaux. Sous prétexte de défendre nos intérêts, ils justifient leurs actes en se présentant comme les

<sup>2</sup> P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010 (2<sup>e</sup> édition).

<sup>3</sup> Fr. BALACE, « Rex aux élections communales de 1938 », in Actes, *Les élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit communal, 1994, p. 231-252.

<sup>4</sup> P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, A. REA, « Les étapes de l'extrême droite en Belgique », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, A. REA (éd.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 13-28.

<sup>5</sup> CRISP, « Nouvelles formes et tendances d'extrême droite en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 140, 1962.

défenseurs de l'une ou de l'autre catégorie de citoyens, mais dans les coulisses, ils se partagent le gâteau, produit de notre travail et de nos efforts »<sup>6</sup>.

L'Etat est voué aux gémonies et dépeint comme « l'instrument déterminant de la domination et de la confiscation des richesses qu'exerce la « Nomenklatura » sur les citoyens ». Dans sa courte histoire électorale, l'UDRT n'a connu une progression significative qu'en Région bruxelloise. En 1978, elle y obtient son seul résultat tangible avec 2,3% des voix et l'élection comme député de son président, Robert Hendrick. En 1981, sa croissance reste figée à cette aire géographique. Avec 7% des suffrages, elle obtient trois députés et un sénateur. Cette performance est toutefois très en deçà des attentes et contribue à une dérive vers une propagande à connotation xénophobe et raciste. L'échec à l'élection de 1985 marque la fin réelle de l'UDRT comme parti. Elle se transforme en mouvement, conçu comme un groupe de pression, UDRT 2000. Robert Hendrick est élu en 1987 sur la liste sociale chrétienne (PSC-APB). Mais il n'y a pas de lendemain politique à ce mouvement.

Il est difficile d'appliquer le qualificatif d'extrême droite à l'UDRT. Elle se rattache à la tradition poujadiste, avec toutes les ambiguïtés politiques que recouvre la relation à l'idéologie d'extrême droite. Les valeurs et les thèmes véhiculés par ce parti ont contribué à relayer des discours et des thèmes nouveaux : le libéralisme à tous crins, l'anti-syndicalisme exalté, l'anti-étatisme âpre, le rejet des nouvelles institutions belges et la dénonciation du « système ». S'y ajoute la thématique du complot « politicien » et du rejet de l'immigration.

Les premiers groupes d'extrême droite francophone émergent dans un contexte aujourd'hui bien connu : crise économique, sociale et culturelle, période de « déculpabilisation » dans l'expression xénophobe, critiques multiples à l'endroit de l'Etat,... Les groupements et partis d'extrême droite naissent d'abord dans l'agglomération bruxelloise. La région y concentre nombre de malaises sociétaux. Elle est par ailleurs l'espace géographique où l'encadrement social des familles politiques traditionnelles est le plus faible. Quelques formations vivent au début des années quatre-vingt. Le parti national belge (PNB-BNP), un des plus anciens, recueille 0,4% des voix à Bruxelles aux élections de 1978 et moins encore en 1981 : 0,1%. L'Union nationale des Francophones (UNF) décroche 0,3% aux élections de 1981, l'Union nationale et démocratique (UND) enlève pour sa part 0,6% en 1985. Le parti libéral chrétien puis parti de la liberté du citoyen (PLC) décroche respectivement 0,5% et 0,6% aux scrutins de 1985 et de 1987. Mais deux partis se concurrenceront dans la deuxième moitié des années quatre-vingt pour apparaître comme le porte-parole de l'extrême droite francophone : le parti des forces nouvelles (PFN) et le Front national (FN).

Durant son existence, le parti des forces nouvelles (PFN) a connu de nombreux avatars. Il s'est d'ailleurs présenté aux élections avec des étiquettes différentes. Le PFN est issu du Front de la jeunesse (FJ), qui s'était illustré dans les années soixante-dix par plusieurs actions chocs. En 1975 était née la formation Forces nouvelles qui s'était transformée en PFN. Dès sa création, le PFN isole comme mot d'ordre quasi

<sup>6</sup> P. VAN EESBEECK, *L'UDRT. De la révolte anti-fiscale des indépendants au libéralisme anti-radical*, Bruxelles, ULB, 1985, p. 45.

unique le combat contre l'immigration au travers de quelques slogans évocateurs : « Immigration : on ne retient personne », « Priorité absolue de travail pour les Belges et les Européens », « Renvoi des étrangers parasites (délinquants, chômeurs de longue durée,...) »<sup>7</sup>. Dans ses publications confidentielles, d'autres composantes idéologiques apparaissent : un anti-communisme rabique, une dénonciation forte du syndicalisme, l'exaltation de la famille et des élites, la promotion d'un « sens national européen qui [devrait] permettre la mise en place d'un véritable gouvernement européen » et un antisémitisme affiché. Le parti des forces nouvelles n'est jamais parvenu à étendre son assise électorale. Aux élections communales de 1988, il escomptait recueillir les fruits d'un militantisme incontestable dans certains quartiers bruxellois ou liégeois, mais le résultat ne fut pas au rendez-vous. Cet échec entraîne la disparition du PFN. A la fin des années quatre-vingt, plusieurs militants rejoignent le Front national. D'autres, en province de Liège, créent une nouvelle formation : AGIR.

C'est à la charnière des années 1984 et 1985 que se crée le Front national. Daniel Féret constitue l'ASBL le Front national-Nationaal Front en septembre 1985. Cette formation est fondée par une poignée de personnes qui lui sont dévouées. Médecin originaire de la région de Tournai, Daniel Féret n'est pas tout à fait inconnu dans la politique belge. Au début des années soixante-dix, il avait rejoint le parti libéral (PLP) avant d'entrer à Jeune Europe, une organisation dirigée par Jean Thiriart. En 1984, enfin, il avait adhéré à l'UND et en était devenu vice-président<sup>8</sup>. L'optique est claire pour ce jeune parti. Il s'agit de bénéficier de l'écho médiatique du Front national français suite à l'élection européenne de 1984. A ce titre, le Front national belge reprend la même effigie que celle du FN français et du Mouvement social italien (MSI). Durant ses premiers mois d'existence, le Front national se présente comme une nébuleuse rassemblant tout au plus quelques dizaines de personnes. C'est un parti sans moyens et sans véritable cohérence idéologique.

Au scrutin législatif de 1985, il récolte 0,5% des suffrages dans la Région bruxelloise. Les quelques documents disponibles témoignent sans conteste que la problématique de la lutte contre l'immigration occupe la place centrale dans la campagne. En 1987, le FN a quelque peu progressé dans sa structuration. Il a pénétré certains quartiers bruxellois, ce qu'indique sa progression à l'élection législative de 1987. Mais cet enracinement trouve surtout un premier aboutissement lors du scrutin communal de 1988. Le FN y décroche son premier conseiller communal à Molenbeek.

### Performances électorales

Après cette première pénétration électorale en Région bruxelloise, le Front national connaît quatre temps politiques et électoraux ces vingt-cinq dernières années.

Le premier s'articule autour de trois scrutins du milieu des années quatre-vingt-dix : les élections européennes de juin 1994, le scrutin local d'octobre 1994 et les élections fédérales et régionales de mai 1995. A l'occasion de ces trois élections,

<sup>7</sup> *Tracts électoraux*, Elections législatives de 1985.

<sup>8</sup> Ph. BREWAEYS, V. DAHAUT, A. TOLBIAC, « L'extrême droite francophone face aux élections », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1350, 1992.

le Front national réussit à percer les différents sous-systèmes politiques belges et à étendre son assise électorale en Wallonie. De manière inattendue, il enlève un mandat de député européen qui revient à Daniel Féret et, dans la foulée, frappe les imaginations par son score élevé aux élections communales d'octobre (voir tableaux 1 et 2).

Quelques mois plus tard, ce succès se confirme aux scrutins national et régional. Il parvient notamment à décrocher deux sièges de député fédéral. Dans cette phase vertueuse pour lui, le Front national belge échoue pourtant à atteindre un objectif majeur : avoir accès au financement public des partis politiques. A l'époque, la loi de financement public des partis conditionnait le financement à l'obtention d'au moins un siège de député fédéral *et* un siège de sénateur fédéral. Or, la liste présentée par le FN au Sénat fut invalidée, en raison des conditions douteuses de la collecte de signatures de parrainage.

La deuxième phase se cristallise aussi autour de deux moments électoraux, les élections régionales, fédérales et européennes de juin 1999 et le scrutin municipal d'octobre 2000. Le Front national est cette fois dans une phase de net reflux. Il perd son mandat européen, l'un de ses deux députés fédéraux et n'atteint pas un nombre de voix suffisant pour conquérir un sénateur. Aux élections communales, quand il est à même de se présenter, le FN enregistre des reculs sévères. Tout l'acquis de 1994 et de 1995 est perdu.

**Tableau 1.** Le Front national et les élections communales de 1988, 1994, 2000 et 2006 en Région wallonne

	1988		1994		2000		2006	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Nivelles			6,8	1				
Ottignies-Louvain-La-Neuve			3,9					
Perwez			1,9					
Tubize			4,6					
Waterloo			3,5				2,6	0
Charleroi	0,4		10,5	5	6,3	3	9,5	4
Châtelet							9,8	3
Farciennes					6,6	1		
Manage			10,2	2				
Seneffe			5,5					
Dour			7,4	1	3,3	0		
Honnelles							3,0	0
Mons			7,0	2			8,4	3
Mouscron	1,2							
La Louvière			14,4	6	2,9	0	8,6	3
Lobbès			1,8					

	1988		1994		2000		2006	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Pont-à-Celles							12,6	3
Quaregnon							11,3	2
Tournai	0,8							
Herstal			3,5					
Liège	0,9		5,0	2	3,0	0	4,2	1
Seraing			4,4	1				
Dison			7,8	1				
Spa			4,5					
Verviers			7,5	2				
Waremme							3,6	0
Saint-Ode			1,1					
Anhee			3,4					
Dinant			3,4					
Gedinne			1,7					
Havelange			2,3					
Yvoir			2,4					
Andenne			3,5					
Fosses-La-Ville			4,8		2,2	0		
Gembloux			2,8					
Gesves			2,9					
Jemeppe-sur-Sambre					2,1	0		
Namur			7,2	3	2,7	0	2,9	0
Profondville			3,4					
Sambreville							6,8	1
Sombreffe			3,6					
Cerfontaine			1,4					
Couvin			1,9					
Florennes			2,8					
Philippeville			2,2					
Walcourt			4,1					
<i>Wallonie</i>		0		26		4		20

La troisième phase débute avec les élections fédérales de mai 2003. Le FN est à nouveau dans un temps porteur. Au scrutin fédéral, il enlève un mandat de député et deux de sénateur. Ce faisant, il accède pour la première fois au financement public des

partis politiques, même si sa dotation sera suspendue à plusieurs reprises. Un an plus tard, il améliore encore ses scores aux élections régionales bruxelloise et wallonne, et décroche quatre députés bruxellois et quatre députés wallons.

Enfin, la phase contemporaine dévoile à nouveau une formation frontiste réduite à son plus simple niveau d'expression. Aux élections régionales de 2009 et fédérales de 2010, le Front national est totalement évanescent et perd toute représentation parlementaire. En 2010, il est même incapable de présenter des listes dans plusieurs circonscriptions.

**Tableau 2.** Le Front national et les élections communales de 1988, 1994, 2000 et 2006 en Région bruxelloise

	1988		1994		2000		2006	
	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges	%	Sièges
Anderlecht	3,1		13,2	6	3,1	0	3,9	1
Auderghem			5,8	1				
Berchem-Sainte-Agathe			8,8	2				
Bruxelles	1,0		9,3	4	2,8	0	2,8	0
Etterbeek			8,8	2				
Forest			9,6	3				
Ganshoren			9,4	2				
Ixelles			8,0	3	1,7	0		
Jette			9,6	3	2,7	0		
Koekelberg			12,6	3	3,6			
Molenbeek	4,0	1	16,6	7	5,7	2	4,1	1
Saint-Gilles			6,9	2	2,7	0		
Saint-Josse	2,4							
Schaerbeek	1,2		9,6	5			1,9	0
Uccle			5,7	2	1,3	0	3,4	0
Watermael-Boitsfort			3,8					
Woluwé-Saint-Lambert			5,5	1				
Woluwé-Saint-Pierre			2,8					
<i>Région bruxelloise</i>		1		46		2		2

Pour le Front national, la vie politique et électorale semble ainsi se décliner sous la forme d'un soufflé en cuisine. A des phases de montée rapide succèdent des retombées tout aussi nettes. Le parti ne peut pérenniser ses acquis politiques et ses positions électorales. Comment saisir cette situation ?

**Tableau 3.** Résultats du Front national aux élections fédérales en Wallonie

1991	1,67	2003	5,56
1995	5,11	2007	5,57
1999	3,95	2010	1,40

### Les objectifs du Front national

L'analyse des programmes du Front national, de son matériel de propagande collecté dans le temps ou d'interviews réalisées avec des membres de l'appareil dirigeant dévoile une relation aux objectifs faiblement pensée. A titre d'exemple, rien dans les programmes électoraux ne raccroche, de manière directe ou indirecte, le Front national à l'accession aux responsabilités et à l'exercice du pouvoir à quelque niveau que ce soit. Les programmes du parti sont lapidaires et articulés sur quelques points.

Le premier, et le principal d'entre eux, renvoie à une posture ultrasécuritaire associée à une dénonciation permanente des méfaits de l'immigration ou de la société multiculturelle. Pour essayer de marquer les imaginations, le FN a même refusé de développer son chapitre « Immigration » lors des élections fédérales de 2010 en épingleant en grands caractères le mot « Censuré ! »<sup>9</sup>.

Le deuxième a trait aux faiblesses supposées de la démocratie représentative, qui doivent être surmontées via des mécanismes de démocratie participative et directe :

« Compte tenu de l'espace des scrutins électoraux et de l'emprise des partis de pouvoir sur les médias, le seul moyen de réagir rapidement à disposition des citoyens est d'exiger, à tous les niveaux de pouvoir, l'instauration du référendum d'initiative populaire à pouvoir décisionnel »<sup>10</sup>.

Le Front national s'inscrit clairement dans une négation des structures intermédiaires et dans la promotion de la « vraie parole populaire » et de la « vraie expression du Peuple ». La parole confisquée doit être rendue à ses propriétaires légitimes.

Dans le domaine institutionnel, la posture frontiste a sensiblement évolué. Jusqu'en 1995, le Front national appuie le principe d'un fédéralisme belge mais sur une base provinciale, plus conforme, à ses yeux, à la tradition. La province est l'institution de référence pour une décentralisation contenue :

« Fédéralisme. Organiser la Belgique sur la base des provinces. Fédérer la Belgique sur la base des provinces conformément à notre tradition historique. Revaloriser le Conseil provincial et la députation permanente. Confier aux autorités provinciales : l'éducation, la culture, la sécurité, l'environnement, l'emploi, le développement économique local, l'emploi des langues »<sup>11</sup>.

Sans que cela soit explicitement spécifié, les deux entités fédérées de Belgique, la Région et la Communauté, sont appelées à disparaître du paysage institutionnel. Le positionnement du FN s'inscrit dans une démarche et une valorisation « nationales

<sup>9</sup> *Le programme du Front national*, 2010, p. 7.

<sup>10</sup> FRONT NATIONAL, *Le manifeste du Front national*, 2010, p. 1.

<sup>11</sup> « Le programme du Front national », in *Le Front national. Un parti... un président*,



belges », dont les valeurs sont incarnées par la monarchie. Depuis sa création, le Front national affiche un prosélytisme monarchiste. Un changement majeur intervient dans la posture institutionnelle du FN dans la présentation de son programme pour le scrutin de 1999. Le parti en appelle à l'établissement d'un Sénat « géographique » qui serait composé d'un nombre égal d'élus par régions. Ce faisant, le Front national abandonne sa promotion du fédéralisme provincial. Il dit en effet vouloir accepter l'évolution intervenue dans le courant des années quatre-vingt-dix et l'accepter comme telle : « le FN n'ignore pas l'évolution institutionnelle de la Belgique et accepte de s'y plier loyalement »<sup>12</sup>. Dans le même temps, une sourdine est mise à son belgicisme. Plus généralement, il refuse toute promotion ou valorisation communautaire, régionaliste ou nationale, mettant désormais sur un même pied « Flamingants », « Wallingants » et « Belgicistes », présentés comme anachroniques dans le cadre de la construction européenne. Dans la période contemporaine, le FN est revenu sur ces considérations. Il affirme son régionalisme. La Communauté française devrait disparaître et le parti se dit prêt à ce que la région reçoive « d'importantes compétences et responsabilités »<sup>13</sup>. Par ailleurs, le Front national exalte la patrie aux plans régional, national et européen, sans cependant évoquer Bruxelles : « Si la Wallonie est notre patrie charnelle, la Belgique notre patrie historique, l'Europe est notre grande patrie en devenir »<sup>14</sup>.

De manière plus globale, le Front national belge endosse une stratégie anti-système ou anti-*establishment* politique, de même qu'une posture de victimisation face aux attaques supposées des acteurs du système. Au milieu des années 2000, Daniel Féret, encore président à ce moment, fait feu de tout bois en la matière :

« Pour rappel, notre parti et ses responsables ont déjà vécu de nombreuses attaques du pouvoir qui visent à sa disparition. Quelques éléments : l'émission « Au Nom de la Loi » de la RTBF (1994). L'émission plus récente « Actuel » de la RTBF (2005). L'incroyable procès qui m'est intenté pour racisme. Des élus manipulés par le pouvoir afin qu'ils détruisent le FN de l'intérieur. Des lois qui visent à retirer le financement public au FN. Des lois qui visent à interdire aux candidats FN de se présenter aux élections. Des lois qui empêchent nos élus de s'exprimer. Des lois et des règlements que l'on change sur mesure en fonction des succès électoraux du Front National. Des mesures qui empêchent nos élus d'exercer le moindre contrôle sur les intercommunales. Des articles de presse mensongers et diffamatoires orchestrés par le pouvoir. L'exclusion de nos candidats et élus de leurs syndicats. Un acharnement administratif et fiscal inouï à l'encontre de certains de nos représentants. Des subsides de plus de 100 millions d'anciens francs pour financer la propagande contre le FN. Des pressions contre nos concitoyens qui répondent à nos enquêtes, notamment dans les logements sociaux. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, le Pouvoir dispose de moyens gigantesques : Les partis politiques du système. Les syndicats. Les « ligues », les « centres » et les ASBL. Les médias. Les services de police et de renseignements. Les lobbies, les loges, les coteries et les « services clubs ». Certains groupes financiers, etc. ».

<sup>12</sup> *Le programme du Front national*, élections de juin 1999, p. 16.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>14</sup> *Le programme du Front national*, 2010, p. 18.

Au plan socio-économique, les propositions frontistes ont rarement été élaborées. Lors des élections fédérales de juin 2010, le Front national s'est plutôt inscrit dans une dynamique solidariste et de valorisation des professions indépendantes contre tout à la fois la « mondialisation économique » et apatride, et l'emprise syndicale. Le Front national en appelle à une aide plus substantielle aux artisans, commerçants et responsables de PME, « véritable moteur de la croissance économique » et à une réduction drastique de la fiscalité et des charges sociales jugées « exorbitantes »<sup>15</sup>. De plus, les droits de succession devraient être supprimés, protégeant de la sorte « la propriété et l'harmonie économique de l'institution familiale »<sup>16</sup>. Cette proposition est en phase avec une politique familialiste pleinement assumée pour lutter contre la décadence de la civilisation européenne et pour assurer une éducation digne de ce nom aux nouvelles générations. A ce titre, l'éducation à la maison est encouragée : « Dans le cadre de sa politique familiale, le Front national veut récompenser les parents qui, en se consacrant à l'éducation de leurs enfants, libèrent des postes de travail et donnent à notre société de nouvelles générations ayant grandi dans un milieu familial harmonieux »<sup>17</sup>.

### **Armature idéologique et organisationnelle**

Le Front national est une formation politique totalement évanescence au plan organisationnel. Le parti est très faiblement incarné au plan national. Celui qui se proclamait son président à vie, Daniel Féret, était peu connu. Par le passé et actuellement, les personnalités du FN sont le plus souvent méconnues aux plans local ou régional. Le nombre de militants n'a jamais dépassé, au mieux, quelques centaines de membres. Bref, le Front national bénéficie surtout d'un effet d'étiquette et d'une incarnation française : Jean-Marie Le Pen jusqu'en 2010, Marine Le Pen désormais, quand bien même il n'existe pas ou peu de contacts entre les deux organisations.

A cela s'ajoute une dynamique perpétuelle de micro-conflits et de micro-dissidences. De la fondation du Front national à nos jours, le parti a été continuellement secoué par des départs et des tensions récurrentes. Plusieurs organisations ont vu le jour : le parti social-démocrate, le Front nouveau de Belgique, Force nationale... le plus souvent sans lendemain et toujours sans succès. Son rare personnel parlementaire est aussi affecté par ces dynamiques centrifuges. En septembre 1995, la deuxième députée du parti, Marguerite Bastien, en est exclue. Cette exclusion « s'accompagne », selon les termes de Daniel Féret, « du départ des dernières brebis galeuses du mouvement qui ont enfin trouvé leur bergère »<sup>18</sup>. En janvier 1996, elle crée le Front nouveau de Belgique, en se réclamant du soutien de Jean-Marie Le Pen. Quelques semaines plus tard, Jacques Hubert, député wallon du FN, quitte le parti pour « carences de la direction, l'absence de démocratie interne et les pratiques comptables douteuses ». Il rejoint, pour quelques mois seulement, le parti communautaire national<sup>19</sup>. Peu après, les députés bruxellois Juan Lemmens et Roland Fripiat abandonnent aussi

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>18</sup> *Le Soir*, 11 septembre 1995.

<sup>19</sup> *Ibid.*, 10 avril 1996.

le FN en considérant que le FN a « confié sa direction à des malfaiteurs »<sup>20</sup>. Dans la foulée, Emile Eloy quitte à son tour le FN. Dans la période contemporaine, l'histoire se répète. En janvier 2005, le sénateur Francis Detraux et le député bruxellois Paul Arku abandonnent le Front national. Ils sont rejoints par le député wallon Charles Pire, qui stigmatise Daniel Féret : « Il continue à vouloir tout régenter alors qu'une direction collégiale a été installée courant décembre. Il n'arrête pas de freiner l'expansion du FN en entretenant des conflits perpétuels avec des parlementaires et des militants et en s'opposant à la création de sections locales »<sup>21</sup>. Daniel Féret lui-même est empêtré dans des affaires judiciaires et exclu du parti en octobre 2007. Il sera condamné en juin 2008 à un an de prison ferme. La présidence du parti échoit au sénateur Michel Delacroix. Mais ce dernier est rattrapé par une vidéo où il apparaît, parodiant une chanson de Guy Béart pour tourner en dérision l'extermination des juifs durant la deuxième guerre mondiale<sup>22</sup>. Lui aussi doit abandonner la présidence du parti au profit de Daniel Huygens. En 2010, Patrick Cocriamont succède à ce dernier. En parallèle, Charles Pire se dit aussi président du Front national<sup>23</sup>. Même sans élus et sans financement public, cette dynamique de fractionnalisation se perpétue donc.

**Tableau 4.** Nombre de parlementaires du Front national

	Chambre		Sénat		Régionales bruxelloises		Régionales wallonnes	
1985	0	212	0	106				
1987	0	212	0	106				
1989					2	64		
1991	1	212	0	106				
1995	2	150	0	71	6	65	2	75
1999	1	150	0	71	2	64	1	75
2003	1	150	2	71				
2004					4	72	4	75
2007	1	150	1	71				
2009					0	72	0	
2010	0	150	0	71				

<sup>20</sup> *Ibid.*, 6 juin 1996.

<sup>21</sup> *Ibid.*, 27 janvier 2005

<sup>22</sup> Delacroix avait transformé les paroles de la chanson « L'eau vive » de Guy Béart de la manière suivante : « Ma petite juive à Dachau/ Elle est dans la chaux vive/ Elle a quitté son ghetto/ Pour être brûlée vive ». Le conseil de discipline du Barreau de Bruxelles lui a infligé une suspension d'un an pour cette raison. *La Libre Belgique*, 20 mai 2011.

<sup>23</sup> Il existe d'ailleurs deux sites web se réclamant chacun du Front national : celui revendiqué par Charles Pire (<http://www.frontnationalbelge.be/>) et celui revendiqué par Patrick Cocriamont (<http://www.fn.be/>).

Un deuxième élément doit être épinglé : la faible présence du FN dans les institutions, ce qui freine un éventuel processus d'institutionnalisation. L'observation vaut d'abord pour le personnel parlementaire. A l'exception du scrutin fédéral de 1995, le FN n'a décroché, au mieux, qu'un seul député fédéral aux élections nationales. Quant au Sénat, il a fallu attendre l'élection de 2003 pour que le parti d'extrême droite francophone soit à même d'emporter un mandat sénatorial, qu'il a perdu dès 2010. Le nombre de parlementaires régionaux, wallons et bruxellois, est parfois plus élevé mais c'est occasionnel. Depuis le scrutin régional de 2009, il n'y a pas de parlementaire frontiste dans les parlements régionaux. L'impact de la pénétration des institutions, la « loi d'airain de l'institutionnalisation » selon les termes d'Ignazi<sup>24</sup>, sur le parti est demeuré limité voire nul ; d'autant plus que lorsqu'il y a plus d'un parlementaire élu, une dissidence intervient rapidement.

La structuration de l'implantation du FN au plan local est ténue. L'analyse de ses présentations de listes dévoile en effet des ruptures importantes. En Région bruxelloise, cœur du développement originel du Front national, le parti d'extrême droite n'a été capable de déposer une liste aux scrutins municipaux de 1988, 1994, 2000 et 2006 que dans trois communes : Bruxelles-Ville, Anderlecht et Molenbeek. En 2006, le nombre de listes qu'il soumet aux électeurs est identique à celui de 1988 – cinq – alors que le total s'élevait à dix-sept en 1994 et huit en 2000. En Région wallonne, la capacité du Front national n'est guère plus convaincante. Dans les deux cent soixante-deux communes de Wallonie, le FN n'a présenté une liste aux scrutins de 1998, de 1994, de 2000 et 2006 que dans... deux communes, les deux villes principales : Charleroi et Liège. Ces premières données attestent tout à la fois des faibles capacités partisanes et organisationnelles du FN, et de son rapport limité et non continu aux institutions locales. Sous cet angle, un des indicateurs mis en évidence par Laurent pour définir un « petit parti » est pleinement rencontré : « On dira d'un parti qu'il est petit s'il n'est pas capable de présenter, régulièrement et dans un grand nombre de lieux, des candidats »<sup>25</sup>.

Cette courte présentation des vicissitudes de l'implantation locale du Front national témoigne bien de son rapport extrêmement ténue aux institutions de la démocratie représentative. Sans continuité dans le personnel municipal, le FN n'a ni les moyens, ni véritablement l'ambition, de se construire d'éventuelles niches de compétences dans la vie publique locale. Il ne peut même pas jouer le rôle de « tribune » dans le conseil communal. Les membres locaux du FN n'acquièrent de compétences nouvelles ni dans la gouvernance, ni dans l'animation politique, compte tenu l'absence de continuité dans l'exercice de leur(s) mandat(s), soit par départ personnel, soit parce qu'ils ne sont pas réélus. Comment saisir ce phénomène alors que les partis d'extrême droite sont fréquemment dépeints comme des formations articulées autour de la puissance

<sup>24</sup> P. IGNAZI, « The iron law of institutionnalisation », *Paper presented at the ECPR Workshop on Challenges to Established Party Organization ? Theory and Practise of Green and Alternative Left Party Organization*, Warwick, 1998.

<sup>25</sup> A. LAURENT, « Définir les petits partis : le regard de l'électoraliste », in A. LAURENT, B. VILLALBA (éd.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 21.

charismatique de leur(s) leaders<sup>26</sup> ? Cette évanescence organisationnelle se combine étroitement avec son évanescence doctrinale et idéologique. Dans le chef du FN, l'on retrouve bien un pan classique de la rhétorique d'extrême droite – posture sécuritaire, rejet des immigrés, dénonciation du système,... Mais il ne s'associe pas à un autre pan : la valorisation nationaliste. Cela différencie fondamentalement le Front national de partis comme le Front national français, le Vlaams Belang, ou le parti populaire danois. Il n'y a plus de sentiment national belge<sup>27</sup> et il n'existe pas de sentiment national francophone, wallon ou bruxellois. L'imbrication étroite des deux composantes est donc absente et n'autorise pas le développement d'une structure et de leaders aux profils idéologiques d'extrêmes cohérents et « performants ». Or, nombre d'auteurs soulignent l'importance de la dimension nationaliste dans le chef de l'extrême droite européenne. Mudde y voit même le noyau de l'extrême droite :

« *The nucleus of the extreme right ideology is nationalism, the belief that the state (the political unit) and the nation (the cultural unit) should be congruent. Extreme Right Parties are first and foremost nationalist, though they can be divided into state and ethnic nationalist Extreme Right Parties* »<sup>28</sup>.

Cette composante est cruciale : c'est sans doute le point nodal pour saisir le paradoxe et l'asymétrie de l'extrême droite en Belgique. Malgré son récent recul électoral, le Vlaams Belang est puissant dans une société prospère mais où la question du sentiment national est saillante alors que le Front national est évanescant dans un espace où existent des difficultés socio-économiques mais sans que se pose le rapport à la question nationale.

Elle permet aussi de saisir des rapports différents entre mondes médiatiques néerlandophone et francophone. Lors des deux premières percées du Front national, plusieurs médias écrits ou audiovisuels ont hésité sur l'attitude à adopter. Dans certaines circonstances, la télévision publique et privée ou des chaînes de télévision régionales ont relayé brièvement le point de vue du FN, le plus souvent exprimé par Daniel Féret. Le président du FN a alors, à l'instar de plusieurs déclarations de Jean-Marie Le Pen, essayé de faire dans l'outrance pour exister. Au soir des élections régionales bruxelloises de juin 1989, il apostrophait le bourgmestre libéral de Bruxelles en ces termes : « Eh bien, je dis que tout compte fait les Allemands, en 40, se sont conduits

---

<sup>26</sup> M.P. WATTENBERG, « The decline of Party Mobilization », in R.J. DALTON, M.P. WATTENBERG (éd.), *Parties Without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 67 ; P. PERRINEAU, « Does LePenism exist without Le Pen », in X. CASALS (éd.), *Political Survival on the Extreme Right. European Movements between the inherited past and the need to adapt to the future*, Barcelone, ICPS, 2005, p. 21-34 ; I. DIAMANTI, « Anti-politique, télévision et séparatisme : le populisme à l'italienne », in P.A. TAGUEFF (éd.), *Le retour du populisme, un défi pour les démocraties européennes*, Paris, Universalis, 2004, p. 48 ; R. EATWELL, « Ten theories of the Extreme Right », in P.-H. MERKL, L. WEINBERG (éd.), *Right-wing extremism in the twenty-first century*, Londres, Frank Cass, 2003, p. 65.

<sup>27</sup> J. STENGERS, E. GUBIN, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 2 : Le grand siècle de la nationalité belge*, Bruxelles, Racine, 2002.

<sup>28</sup> C. MUDDÉ, « The single-issue Party Thesis : Extreme Right Parties and the Immigration Issue », *West European Politics*, 22/3, 1999, p. 187.

comme des cloches. Ils auraient dû arriver chez nous vêtus de haillons, des babouches aux pieds et la main tendue. Charles Picqué [leader du parti socialiste en Région bruxelloise, PD] aurait trouvé un Berlin Désir, les enfants à l'école auraient porté des badges « Touche pas à mon boche ! » et nous serions encore occupés aujourd'hui »<sup>29</sup>. En 1994, il débatta avec le président du parti social chrétien sur la chaîne privée. Mais à partir du milieu des années quatre-vingt-dix, la presse s'accorde pour ne plus octroyer la parole aux mandataires du FN. La chaîne publique, tenue en principe de respecter des temps d'antenne proportionnels aux résultats électoraux, se retranche derrière la convention européenne des droits de l'homme et ses propres statuts – qui lui interdisent de diffuser des émissions contraires à l'intérêt général<sup>30</sup> – pour outrepasser cette règle vis-à-vis du Front national.

### L'électorat du Front national

Compte tenu de ces éléments, comment comprendre les poussées électorales ponctuelles du Front national belge ? Depuis le milieu des années quatre-vingt, les questions et les études sur les électors d'extrême droite en Europe se sont développées. L'émergence de l'extrême droite en Belgique francophone n'a pas manqué de faire surgir des questions sur la sociologie électorale du Front national. En la matière, les données sont pourtant extrêmement réduites et ce pour plusieurs raisons.

D'abord, la première percée du Front national belge est un phénomène récent. Ce n'est somme toute que lors des élections européennes de juin 1994 et législatives de mai 1995 que les performances du FN sont à l'occasion devenues consistantes sur l'ensemble du territoire francophone. Ensuite, les équipes de sondeurs sont confrontées à un problème récurrent en ce qui concerne l'électorat d'extrême droite : son insignifiance statistique. Avec entre 4 et 9% d'intentions de vote dans l'opinion francophone, il est très difficile d'obtenir un minimum de représentativité avec une marge d'erreur faible pour l'électorat du FN. Pour un échantillon de 500 à 1 000 personnes, cela représente dans la meilleure des situations – qui ne se présente jamais – vingt à quarante personnes. L'importance des biais est trop forte pour assurer un crédit scientifique à un tel échantillon. Enfin, il demeure un problème crucial, qui est justement un de ces biais déterminants. Le vote d'extrême droite ne se revendique pas facilement pour une partie de l'électorat.

Pour tenter de dépasser ces difficultés, nous mobilisons deux enquêtes réalisées dans des espaces territoriaux d'implantation plus substantielle du Front national. La première est une enquête « sortie des urnes » réalisée à l'occasion des élections régionales bruxelloises du 13 juin 2004. La deuxième a été menée en avril 2006 dans la principale ville wallonne, Charleroi, où le Front national a obtenu 17% des suffrages

<sup>29</sup> *Le Front national*, 1, octobre 1989, p. 19.

<sup>30</sup> L'article 7, § 1<sup>er</sup>, stipule : « L'entreprise ne peut produire ou diffuser des émissions contraires aux lois ou à l'intérêt général, portant atteinte au respect de la dignité humaine, et notamment contenant des incitations à la discrimination, à la haine ou à la violence, en particulier pour des raisons de race, de sexe ou de nationalité ou tendant à la négation, la minimisation, la justification, l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide ».

en juin 2004 au scrutin régional wallon. Le croisement des ces deux enquêtes révèle des ressemblances mais aussi des dissemblances entre les deux territoires.

**Tableau 5.** Statut social des électeurs frontistes à Bruxelles et à Charleroi

<i>Structure d'âge</i>	<i>Charleroi</i>			<i>Bruxelles</i>		
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Electorat</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Electorat</i>
18-29	21,05	29,41	23,64	5,56	14,29	10,26
30-39	7,89	23,53	12,73	22,22	14,29	17,95
40-49	31,58	17,65	27,27	27,78	33,33	30,77
50-59	23,68	11,76	20,00	11,11	19,05	15,38
60 ans et plus	15,79	17,65	16,36	33,33	19,05	25,64
Total	69,09	30,91		46,15	53,85	
<i>Statut social</i>						
Ouvrier		27,78			7,50	
Employé		14,81			20,00	
Fonctionnaire		12,96			15,00	
Cadre		1,85			5,00	
Profession libérale		0,00			10,00	
Commerçant/indépendant		5,56			5,00	
Autre profession		0,00			0,00	
Chômeur		11,11			7,50	
Homme/femme au foyer		5,56			2,50	
Etudiant		1,85			0,00	
Pensionné		16,67			20,00	
Handicapé		0,00			7,50	
Indéterminé		1,85			0,00	
<i>Capital scolaire</i>						
Aucun		0,00			2,44	
Primaire		9,26			4,88	
Secondaire inférieur général		16,67			14,63	
Secondaire inférieur technique		5,56				
Secondaire inférieur professionnel		7,41				
Secondaire supérieur général		14,81			17,07	
Secondaire supérieur technique		27,78			9,76	
Secondaire supérieur professionnel		5,56			17,07	
Supérieur non universitaire		11,11			14,63	
Universitaire		1,85			19,51	

En Région bruxelloise, l'électorat FN se décline comme un électorat d'âge mûr. Seuls 28% de ses électeurs ont moins de 40 ans alors que plus d'un quart est âgé de 60 ans et plus. *A contrario*, l'électorat frontiste est nettement plus jeune mais aussi plus masculin à Charleroi. 53% de l'électorat FN a moins de 40 ans et sept électeurs sur dix sont des hommes.

Cette structure d'âge et de genre dissemblable révèle en réalité un électorat au statut social différent. A Charleroi, ville ouvrière en reconversion, trois électeurs du FN sur dix sont ouvriers alors que cette proportion n'atteint même pas les 10% en Région bruxelloise. En revanche, le poids des employés, des professions libérales et des pensionnés est proportionnellement beaucoup plus important en Région bruxelloise. La présence significative d'un segment ouvrier dans l'électorat frontiste corrobore des analyses menées dans les électorats d'autres partis d'extrême droite. En France, Perrineau a ainsi pointé l'avènement d'un « gauchio-lepenisme »<sup>31</sup> alors que Mayer suggère plutôt un « ouvriéro-lepenisme »<sup>32</sup>.

Aussi, et sans surprise, pouvons-nous aussi épingleur un rapport au capital scolaire différencié. Dans la principale ville wallonne, seuls 12% des électeurs frontistes ont terminé des études universitaires ou supérieures. Mais ils sont 10% à n'avoir obtenu qu'un diplôme de l'enseignement primaire et 30%, du secondaire inférieur. Et parmi les diplômés du secondaire supérieur, la grande majorité vient de l'enseignement technique. Ce capital scolaire tendanciellement faible est un fait notable. Plusieurs travaux ont mis en évidence son importance dans les comportements sociaux et politiques, notamment dans les postures de type ethnocentriste. L'examen de la situation du capital scolaire à Bruxelles dévoile une autre réalité. 34% de l'électorat FN a accompli des études universitaires ou supérieures, soit une différence de 22 points avec l'électorat frontiste de Charleroi ! En revanche, ils ne sont « que » 22% à n'avoir obtenu qu'un diplôme du secondaire inférieur. Pointons cependant la proportion importante d'électeurs ayant terminé des études techniques.

Le profil social des électeurs d'extrême droite à Charleroi et à Bruxelles diffère donc pour partie. *A contrario*, il existe des convergences dans les positionnements. Nous avons construit des indices pour tester dans quelle mesure l'électorat FN se différencie de celui des formations politiques démocratiques. Pour ce faire, nous avons élaboré trois indices. Le premier fait référence au positionnement gauche-droite sur les questions d'essence socio-économique. Le deuxième renvoie au positionnement sur les questions de société, des postures les plus conservatrices vers les plus libérales. Le troisième concerne les questions de rapport à l'autre. La construction des indices n'est pas fondée sur le même nombre de questions dans l'enquête menée à Bruxelles et dans celle menée à Charleroi. Il convient donc d'être prudent dans les comparaisons.

Sur les questions socio-économiques, les postures des électorats correspondent aux attentes. Les électorats des partis de gauche, le parti socialiste (PS) et Ecolo ont l'indice le plus à gauche : c'est l'inverse pour le parti libéral (MR) et les démocrates chrétiens (CDH). Dans les deux enquêtes, l'électorat MR a le profil le plus libéral sur les

<sup>31</sup> P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997.

<sup>32</sup> N. MAYER, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999.



thématiques socio-économiques. L'électorat FN n'est pas différent de celui des autres formations politiques. A Charleroi, il peut même être classé à gauche (mais pas à Bruxelles), ce qui est lié à sa composante ouvrière.

**Tableau 6.** Classement socio-économique des différents électors à Bruxelles et à Charleroi (-10 est l'indice le plus à droite et 10 le plus à gauche)

	<i>Charleroi</i>	<i>Bruxelles</i>
PS	5,22	2,77
MR	2,44	-0,49
CDH	3,74	1,62
Ecolo	4,01	3,36
FN	4,97	0,18

Sur les questions de société, les différences d'indice entre partis apparaissent limitées. A nouveau, sans surprise, l'électorat écologiste est tendanciellement le plus libéral et celui des démocrates chrétiens le plus conservateur (hormis le FN à Bruxelles). Dans les deux enquêtes, l'électorat FN se donne à avoir comme conservateur mais guère plus que le Centre démocrate humaniste.

**Tableau 7.** Classement sur les questions de société des différents électors à Bruxelles et à Charleroi (-10 est l'indice le plus conservateur et 10 le plus libéral culturel)

	<i>Charleroi</i>	<i>Bruxelles</i>
PS	-0,06	-1,37
MR	-0,94	-2,40
CDH	-1,52	-3,83
Ecolo	1,92	2,64
FN	-1,27	-4,15

Sur les thématiques de rapport à l'autre, l'électorat frontiste tranche, au contraire, avec la moyenne des autres formations politiques. Tant à Bruxelles qu'à Charleroi, le score moyen du FN diffère très sensiblement des autres formations politiques. Le rejet de l'autre et la valorisation de postures sécuritaires sont à un niveau très élevé chez l'électeur frontiste. A Bruxelles, l'écart avec l'électorat MR, qui est le moins éloigné, est de 9,44 points et à Charleroi, l'écart avec l'électorat PS, qui est le moins éloigné, est de 4,45 points. Cette opposition majeure est à rapprocher d'observations similaires dans d'autres configurations européennes. En France, Nonna Mayer a suggéré l'établissement d'« un nouveau clivage idéologique », opposant « un universalisme humaniste, postulant l'égalité, la solidarité des êtres humains et leur dignité intrinsèque, à un anti-universalisme de repli, anti-européen, autoritaire et

xénophobe, qui est essentiellement l'apanage de l'électorat lepeniste et transcende le traditionnel clivage gauche-droite »<sup>33</sup>.

**Tableau 8.** Classement sur les questions *Law and Order* et d'ouverture-fermeture à l'autre des différents électorats à Bruxelles et à Charleroi (-10 est l'indice le plus sécuritaire et anti-universaliste et 10 le moins sécuritaire et le plus universaliste)

	<i>Charleroi</i>	<i>Bruxelles</i>
PS	-1,90	4,80
MR	-1,85	3,65
CDH	-1,40	5,03
Ecolo	-0,63	7,41
FN	-6,35	-5,79

Isolons une autre caractéristique distinctive de l'électorat frontiste : il est tendanciellement nettement plus pessimiste que celui des partis démocratiques. A Charleroi, 34,62% des sondés frontistes s'attendaient à une détérioration de leur situation économique dans les mois qui viennent, dont 10% à une détérioration très nette.

**Tableau 9.** Perspectives pour l'électeur dans l'année qui vient (Charleroi)

	<i>Nettement meilleure</i>	<i>Meilleure</i>	<i>Plus mauvaise</i>	<i>Nettement plus mauvaise</i>	<i>Ni meilleure, ni plus mauvaise</i>	<i>Je ne sais pas</i>
PS	2,29	19,08	14,50	5,34	40,46	18,32
MR	1,08	15,05	16,13	5,38	44,09	18,28
CDH	0,00	16,22	27,03	2,70	40,54	13,51
Ecolo	0,00	18,75	28,13	3,13	50,00	0,00
FN	5,77	15,38	25,00	9,62	34,62	9,62

En Région bruxelloise, 34,15% des électeurs frontistes estiment aussi que leur situation se dégradera dont 12,20% de manière très nette, soit quatre à cinq fois plus que les scores des autres partis politiques. Ils ne sont qu'un peu moins de 20% à envisager une embellie de leur situation socio-économique pour 31% au PS, 33,5% au MR, 29% au CDH et 31,5% à Ecolo.

Le pessimisme relevé dans le rapport à leur futur socio-économique semble exacerbé dans la relation à la vie et aux mandataires politiques. A la question de savoir si les hommes et femmes politiques se soucient de ce que pensent des gens comme eux, près de 80% des électeurs frontistes pointent la réponse « pratiquement pas », un score de très loin supérieur à celui des électeurs des formations démocratiques. Seuls 2% répondent « beaucoup » et 17,3% « un peu ». La fermeture à l'autre se combine, et s'entretient sans doute, à (d')un sentiment d'abandon par les partis et les responsables politiques.

<sup>33</sup> N. MAYER, « Introduction », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 17.

**Tableau 10.** Perspectives pour l'électeur dans l'année qui vient (Bruxelles)

	<i>Nettement meilleure</i>	<i>Meilleure</i>	<i>Plus mauvaise</i>	<i>Nettement plus mauvaise</i>	<i>Ni meilleure, ni plus mauvaise</i>	<i>Je ne sais pas</i>
PS	5,36	25,51	12,12	3,19	34,69	19,13
MR	3,49	28,03	13,95	2,51	40,45	11,58
CDH	3,59	25,45	10,48	2,69	38,62	19,16
Ecolo	3,29	27,12	13,15	2,47	40,00	13,97
FN	2,44	17,07	21,95	12,20	31,71	14,63

**Tableau 11.** Perception des hommes et des femmes politiques (Charleroi)

	<i>Beaucoup</i>	<i>Un peu</i>	<i>Pratiquement pas</i>	<i>Je ne sais pas</i>
PS	7,63	45,80	39,69	6,87
MR	2,15	41,94	52,69	3,23
CDH	5,41	43,24	45,95	5,41
Ecolo	12,50	46,88	37,50	3,13
FN	1,92	17,31	78,85	1,92

Soulignons un dernier élément dans l'électorat frontiste car il ne s'impose pas d'évidence. Sur une échelle gauche/droite, les électeurs du Front national semblent assumer ce vote. Sollicités pour se positionner sur une échelle allant de 0, la posture la plus à gauche, à 9, le positionnement le plus à droite, il apparaît que la note moyenne de l'électorat frontiste est la plus à droite tant à Charleroi (5,7) qu'à Bruxelles, où le score de 6,33 se décline comme particulièrement élevé. Il y a donc bien une conscience de voter pour une formation politique présentée comme étant à l'extrême droite de l'échiquier politique. Cette qualification, extérieure à la formation politique, n'est donc pas stigmatisante pour les électeurs frontistes, qui semblent, au contraire, l'endosser sans problèmes particuliers.

**Tableau 12.** Auto-positionnement politique (0 : positionnement le plus à gauche ; 9 : positionnement le plus à droite)

	<i>Charleroi</i>	<i>Bruxelles</i>
PS	3,39	3,16
MR	5,25	5,05
CDH	4,50	4,40
Ecolo	3,68	2,86
FN	5,70	6,33

## Perspectives

Ce qui caractérise sans doute le mieux le Front national est son incroyable évanescence. Celle-ci est d'abord tangible sur le plan organisationnel. Le parti est incapable d'assurer un minimum de continuité, en ce compris dans sa capacité à présenter des candidats aux élections communales, régionales ou nationales : ses quelques élus l'abandonnent souvent rapidement. Elle est aussi manifeste au plan idéologique. Ce n'est que depuis peu que le FN a mis à la disposition de ses adhérents même un document de référence, le *Manifeste*. Elle est enfin criante dans le rapport aux institutions. Sa présence est minimale, souvent éphémère, en particulier au plan local, et sans perspectives politiques.

Tout cela pourrait nous conduire à négliger d'analyser le Front national et à le classer parmi les partis « *irrelevant* » (pertinents, en français), selon les termes de Sartori<sup>34</sup>. Mais il lui arrive d'être un acteur électoral non négligeable qui, de ce point de vue, remplit clairement des conditions de relevance par rapport aux indicateurs électoraux de Sartori. Au surplus, fût-ce de manière limitée et sans être à même d'animer un quelconque mouvement social, il peut aussi avoir un potentiel de chantage, notamment dans la confection des coalitions au plan local. En 2006, par exemple le parti socialiste était incontournable à Charleroi compte tenu du score du FN.

Dans le cadre de la Belgique consociative<sup>35</sup>, le Front national apparaît comme une organisation réceptacle d'un vote d'*inquiets fermés* en situation sociale difficile. Ce qui distingue manifestement les électeurs du FN de ceux optant pour un parti démocratique est leur posture tout à la fois sécuritaire et ethnocentrique. Cette configuration peut nous amener à qualifier d'essentiellement *protestataire* l'électorat du FN. En même temps, nous avons pointé que dans deux zones de force électorale du FN – Bruxelles et Charleroi –, celui-ci se positionne politiquement en moyenne sur une note d'extrême droite. De la sorte, un nombre appréciable d'électeurs assument leur choix, ce qui nuance la perspective purement protestataire.

---

<sup>34</sup> G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 404 et s.

<sup>35</sup> K. DESCHOUWER, « From consociationalism to federalism : how the Belgian parties won », in K. DESCHOUWER, K.R. LUTHER (éd.), *Party Elites in Divided Societies : Political Parties in Consociational Democracy*, Londres, Routledge, 1999, p. 74-107 ; P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, P. MAGNETTE (éd.), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une Belgique consociative*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.